

# LE COMMANDANT BOURDAIS MARIN SERVANNAIS

Par M. le Président Antoine DOS

« L'an mil huit cent vingt, le vingt-sept octobre, aux onze heures du matin, par devant nous Maire de Saint-Servan, chef-lieu de canton du département d'Ille-et-Vilaine, est comparu Monsieur Antoine Blachier, âgé de quarante-sept ans, docteur médecin, demeurant en cette ville, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin en nous déclarant que hier, vingt-six octobre, aux sept heures et demie du soir, le dit enfant était sorti du sein de Dame Marie Magdeleine Luce Gay, âgée de trente ans, native de l'Isle Guadeloupe, demeurant à Saint-Servan, rue des Bas-Sablons, épouse de Monsieur Jean Julien Bourdais, âgé de quarante ans, lieutenant de vaisseau de la Marine Royale, chevalier de Saint-Louis, natif de cette ville, absent, et auquel enfant il a donné les prénoms d'Edme Adrien.

« La dite présentation faite en présence du sieur Victor Larché, âgé de quarante ans, marchand chapelier, et François Riou, âgé de trente-quatre ans, matelot des Douanes, domicilié de Saint-Servan.

« Et ont, les déclarant et les témoins, signé avec nous le présent acte après lecture. »

★  
★ ★

Ainsi cet enfant qui vient de naître, voit le jour en ce quartier historique des Bas-Sablons prolongé par celui non moins historique de Solidor. Si l'atavisme et l'influence des lieux ont parfois le pouvoir indéniable de marquer de leur sceau certaines destinées, nous devons reconnaître que celle d'Edme Adrien Bourdais reçut profondément cette impression. Comme tous ses concitoyens, à toutes les époques, il connut, par son entourage familial, l'histoire de ce coin de Bretagne. Il découvrit la mystérieuse Alet et imagina du Guesclin massant ses troupes sur cette grève des Bas-Sablons appelée la Monstre et plus tard, en 1700, la Haute-Folie. Il apprit encore les événements de 1758 qui ravagèrent son quartier natal et admira Gilles Lecoufle, cet autre Servannais qui, par son courage, sauva sa ville de la dévastation totale. Les exploits des Corsaires l'enthousiasmèrent et il pouvait les imaginer et les voir arriver sur la rade avec leurs prises en remorque. Et le port Solidor, avec l'évocation des chantiers aux six cales de constructions d'où s'élancèrent de nombreuses flûtes, corvettes et frégates, donna à son imagination la vision des mers lointaines et des îles enchantées d'où venait sa mère.

Il avait sept ans lorsque son père fut fait officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, à la bataille de Navarin où la flotte turco-égyptienne fut détruite par les forces combinées de la France, de l'Angleterre et de la Russie et qui décida de l'indépendance de la Grèce.

Ce combat naval eut lieu en 1827, l'année même où Robert Surcouf rendit le dernier soupir en sa malouinière de Riancourt à Saint-Servan.

Ainsi donc, les récits fabuleux, les campagnes de son père, les grandioses funérailles de Surcouf, les lieux mêmes où il vécut enfant ne pouvaient que l'influencer sur le choix de sa carrière : il devait être marin, et marin il le fut, totalement, avec ferveur et abnégation.

C'est avec une réelle émotion, car je suis né également dans ce quartier

des Bas-Sablons, que, le 20 janvier de l'année 1962, au Service historique de la Marine, j'ouvris le dossier du Commandant Bourdais. Ce ne fut pas avec l'impression d'ouvrir une tombe, mais plutôt un reliquaire où je retrouvai ces documents qui retraçaient la vie de cet officier supérieur trop tôt disparu et qui aurait pu parvenir aux plus hauts grades.

Les plus émouvants de ces documents sont, après ceux qui relatent sa mort, les lettres de son père, le capitaine de vaisseau Jean Julien Bourdais, qui témoignent d'un fervent exemple d'amour paternel. Il a beaucoup intercédé pour son fils auprès de l'autorité supérieure car son désir était qu'il marchât sur ses traces. Dans l'une de ses lettres adressées au Ministre de la Marine et des Colonies, il répète une demande de bourse que l'amiral Duperré avait déjà accueillie favorablement pour son fils qui venait de passer un examen d'entrée à l'École Navale. Il fait remarquer aussi que, sans autre fortune que son état, il a pu, jusqu'à ce jour, élever ses enfants sans rien solliciter du gouvernement. Je ne peux ici citer toutes les pièces du dossier, mais je ne peux m'empêcher de vous faire connaître deux de ces lettres.

« A Son Excellence le Ministre de la Marine et des Colonies.

« Amiral,

« Je vien avec confiance supplier votre Excellence d'accorder à mon fils, premier enseigne à bord du vaisseau « Le Jupiter » la faveur de passer lieutenant de vaisseau au choix dans la promotion que la voix publique annonce comme devant paraître prochainement.

« Ci-joint la copie d'un certificat qui peut éclairer votre Excellence relativement à la faveur que je sollicite pour mon fils porté sur la liste de la Marine dans la première moitié des Enseignes.

« Si mes vieux et honorables services peuvent militer en faveur de mon fils, j'aurai l'honneur de rappeler à votre Excellence que mon nom a été mis sous les yeux du Roi par l'Amiral Duperré pour le grade de contre-amiral, en même temps que celui de (feu) mon ami Fauré. Depuis 20 ans, je suis officier de la Légion d'honneur (combat de Navarin). Cette décoration, l'estime de mes camarades et le regret que vous m'avez exprimé, Amiral, d'être dans l'obligation de m'admettre à faire valoir mes droits à la retraite, suffiraient à mon bonheur si j'avais la certitude d'obtenir pour mon fils la faveur que je sollicite.

« C'est avec cet espoir que j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Amiral, votre très humble et très obéissant serviteur. »

*Le capitaine de vaisseau en retraite :*  
BOURDAIS.

★  
★★

La deuxième lettre est datée de Brest du 18 mars 1848 et est adressée à l'amiral Dupetit-Thouars.

« Mon bien bon Amiral,

« Je viens avec confiance vous prier de vous rappeler la promesse que vous me fîtes il y a trois ans, de venir, en aide à mon fils quand le moment serait venu. Depuis deux ans, le Commandant du « Jupiter » sollicite de l'avancement pour mon fils. L'Amiral Baudin n'a pas manqué, j'en suis certain, d'adresser au Ministre une semblable demande. Enfin, pour ne rien négliger, je prends la liberté de vous adresser un certificat de M. Vrignaud qui serait également heureux de voir arriver mon fils où mes vœux l'appellent. En cette circonstance, je compte sur votre vieille amitié pour le petit père qui d'avance vous prie d'agréer, avec ses remerciements, l'assurance de son respect et de son entier dévouement. »

*Le capitaine de vaisseau en retraite :*  
BOURDAIS.

Et voici la copie du certificat du Commandant Vrignaud :

« Je certifie que M. Edme Bourdais, enseigne de vaisseau, vient de servir durant cinq ans sous mes ordres à bord du vaisseau « L'Iéna » où je servais en qualité de second et à bord de la corvette « La Boussole », attachée à la station de l'Océanie; que je n'ai eu que des éloges à lui donner sur son zèle, son exactitude, sa capacité et son dévouement dans son service.

« Enfin, je serais heureux que son Excellence, dans sa justice éclairée, pût bientôt accorder à ce digne officier, que j'affectionne, le grade de lieutenant de vaisseau au choix. »

Le capitaine de vaisseau commandant « La Boussole »  
Rochefort, le 1<sup>er</sup> avril 1845.

Signé : VRIGNAUD.

*Note.* — « Le certificat de M. le Capitaine Vrignaud témoigne en faveur du mérite du jeune enseigne de vaisseau Bourdais. Les bons et anciens services de son père, les souvenirs honorables que lui conserve le corps des officiers de la Marine doivent ajouter à l'intérêt qu'excite ce jeune officier.

Je serais personnellement heureux si son Excellence voulait bien lui accorder sa bienveillance et lui accorder la faveur réclamée par M. le Capitaine de vaisseau Bourdais. »

*Le vice-amiral Préfet maritime.*

★  
★★

Si Edme Adrien Bourdais passa son enfance à Saint-Servan, il ne semble pas qu'il y fréquentât longtemps quelque établissement scolaire. Son père étant en activité, la famille dut partir à Brest, je ne peux vous dire à quelle date, toujours est-il que, dans le dossier, je n'ai trouvé à ce sujet qu'un certificat de vaccination, quelques travaux d'école (Ecole Navale) comprenant trois narrations et une version latine et, chose curieuse, une lettre de Marie-Louise Françoise Valérie, épouse de Jean-Julien Bourdais en date du 9 juin 1836 à Brest. La mère d'Edme-Adrien, Marie Magdeleine Luce Gay était-elle décédée ? Je n'ai pu retrouver l'acte de décès aux archives de Saint-Servan.

Voici cette lettre :

« Je, soussignée Marie Louise Françoise Valérie, épouse de Jean Julien Bourdais, capitaine de vaisseau, chargée de la procuration générale, m'engage à payer par trimestre et d'avance la pension de 700 F en faveur de Edme Adrien Bourdais dans la supposition qu'il soit admis à l'Ecole Navale me soumettant en outre à lui fournir le trousseau ainsi que les livres et instruments exigés par le prospectus d'admission à cette école. »

Auparavant, une lettre de Jean Julien Bourdais, écrite à bord du « Santi Pietri », datée de Marseille le 28 mai 1836, était adressée au Ministre de la Marine pour une demande de bourse pour son fils Edme Adrien, dans laquelle il fait remarquer : « J'ose espérer que ma demande vous paraîtra d'autant moins indiscrete que, sans autre fortune que mon état, j'ai pu jusqu'à ce jour, élever mes enfants sans rien solliciter du gouvernement. »

Il fait encore remarquer au Ministre, le 2 octobre de la même année, qu'il avait eu l'honneur de l'informer que l'amiral Duperré avait accueilli favorablement la demande qu'il lui faisait d'une demi-bourse pour son fils Edme Adrien qui venait de passer à Brest un bon examen d'entrée à l'Ecole Navale.

Le jeune Bourdais entra donc à l'Ecole Navale le 14 novembre 1836.

Il venait d'avoir 16 ans. Il y resta 1 an 11 mois 12 jours.

Il fut ensuite élève de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> septembre 1838.

Elève de 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> novembre 1840.

Enseigne de vaisseau le 8 novembre 1842.

Lieutenant de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe le 18 décembre 1848.  
Lieutenant de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe le 12 août 1854.  
Capitaine de frégate le 29 novembre 1856.  
Chevalier de la Légion d'honneur le 14 août 1852.  
Officier de la Légion d'honneur le 30 décembre 1858.

★  
★★

Lorsque l'historien entreprend d'écrire une biographie, il se trouve très souvent devant un cas de conscience. Doit-il tout dire ? Quelquefois, certains documents lui révèlent des particularités dont il est seul juge pour les publier ou les passer sous silence. S'il les dévoile, cela peut entacher d'une ombre suspecte la mémoire de celui dont il écrit l'histoire, ou gêner ses descendants par l'évocation de certaines erreurs et autres faits beaucoup plus graves.

Avec Bourdais, rien de semblable : on peut tout dire et on le doit. Il suffit, pour s'en convaincre, d'ouvrir le carnet où s'inscrivent les notes que lui donnèrent ses supérieurs. Ce ne sont que des éloges et l'on comprend mieux maintenant, les lettres de son père justifiées par les renseignements qu'il en eut et grâce auxquels il tint à en informer lui-même le ministre de la Marine, afin que son fils reçut la récompense que recommandaient ses notes.

Nommé élève de 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> septembre 1838, il passe le 25 de ce mois sur le « Iéna » que son père avait commandé quelques années auparavant. En tête de son carnet de notes, le capitaine de vaisseau Hamelin, commandant ce bâtiment, écrivait ceci : « Bonne conduite, instruction pratique satisfaisante, du commandement, très subordonné, bonne tenue. » Et M. le contre-amiral Hugon ajoute : « Avec de l'expérience, du service, cet élève fera un bon officier. »

Je ne cite que quelques notes, au hasard, car il y en a trop, mais toutes sont à l'honneur d'Edme Adrien Bourdais.

Mars 1845. — Par M. le capitaine de vaisseau Vrignaud, commandant « La Boussole », ce jeune homme a été fait officier pendant la campagne. « Il a une très bonne conduite et une tenue parfaite. Ce sera un excellent marin. »

Proposé pour l'avancement par S.A.R. Monseigneur le Prince de Joinville. 1846.

Par M. le capitaine de vaisseau Lugéol, commandant le « Jupiter » à bord le 27 juin 1847 :

« M. Bourdais est attaché au détail général, il a commandé quelquefois son quart en chef et il a montré dans ces circonstances l'aplomb, l'énergie et l'aptitude d'un bon officier. C'est celui des enseignes dont le commandant en second me fait le plus souvent l'éloge. Il est très satisfait surtout de son exactitude dans ses quarts et corvées. »

« Je sollicite de nouveau pour lui le grade de lieutenant de vaisseau demandé déjà par MM. les vice-amiraux de Lassusse et Leblanc. »

Par M. le capitaine de vaisseau Legras, commandant le « Caton », 14 juillet 1853 :

« Conduite, moralité et santé très bonnes, officier de mérite, bon manœuvrier, du coup d'œil, capable de conduire un équipage, connaît parfaitement le service intérieur. M. Bourdais doit commander et avancer promptement. Parle l'anglais. Proposé pour un commandement. »

Et le vice-amiral de Lassusse ajoute :

« Fils d'un bon et brave capitaine de vaisseau, il marche avec succès sur les traces de son père. Il est doué des qualités qui distinguent le bon officier et qui le conduiront promptement au grade supérieur. Proposé pour un commandement. »

Je pourrai vous lire tout le carnet de notes, mais c'est inutile car vous n'y trouveriez aucune note discordante, et les appréciations de ses supérieurs sur les qualités morales de Bourdais ainsi que sur sa valeur d'officier sont identiques.

Quant à ses états de services, comme pour tous les officiers de la Marine Royale, ils se concrétisèrent par de nombreux embarquements qu'il serait trop long de vous détailler et plusieurs campagnes. Il passa 21 ans 9 mois 19 jours à la mer. A terre : 2 ans 9 mois 8 jours.

Edme Adrien Bourdais débute donc réellement dans la Marine à bord du vaisseau « Iéna » comme je vous l'ai dit il y a quelques instants. Il y apprit, sous les auspices de l'amiral Lalande et sous les ordres d'un capitaine qui fut plus tard l'amiral Bruat, l'art d'organiser les vaisseaux ; il s'y inspira de ce dévouement au pavillon, de cette ardeur de bien faire dont nous le savions déjà animé. Lorsqu'il fut ensuite embarqué sur la « Boussole » (commandant Vrignaud) il prit part dans les mers du Sud aux travaux et aux combats qui donnèrent à la France ses possessions des îles Marquises et de Tahiti.

Le 19 août 1850, il est embarqué sur la corvette à vapeur « Le Darien » ; le 5 octobre il passe sur l'avisos à vapeur « Le Caton », dans l'escadre d'évolutions et en 1853 le 10 octobre sur la frégate à vapeur « Le Gomer » à la station du Levant.

L'hiver 1855-1856 le vit à Eupatoria dont il dirigea le port. Malgré les difficultés du climat et aussi d'une rade sans abri, il parvint à prêter un concours efficace aux mouvements de l'armée. En même temps, à la tête d'une petite troupe de matelots, il participait aux luttes, lors des surprises et des attaques. En 1858, après avoir été second sur le « Prince-Jérôme » dans l'escadre d'évolutions et ensuite sur le « Napoléon », il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Le 16 avril 1859, Edme Adrien Bourdais prend le commandement de l'avisos « Le Monge » à titre provisoire. « Le Monge » fut envoyé dans l'Adriatique. Bourdais prenait à 39 ans cette tâche du commandement pour laquelle il était destiné, comme l'avaient prévu ses chefs. S'il ne trouva pas dans cette campagne la gloire qu'il recherchait impatientement et ardemment, il mérita cette note fort élogieuse du commandant en chef des forces navales :

« Il réunit à la hardiesse de coup d'œil d'un officier solide une activité que rien ne peut lasser. Il est toujours prêt et toujours satisfait des missions qu'on lui donne, si pénibles qu'elles puissent être. »

Le 6 novembre, il appareille pour la Nouvelle-Calédonie. Mais c'est la paix. Toujours rempli du désir de combattre et de servir, Bourdais sollicitait depuis longtemps d'être attaché à l'escadre des mers de Chine. La demande fut agréée et le 3 juin 1860 il appareillait pour rejoindre l'expédition du Pé-Chi-Li au moment où s'ouvraient les opérations.

Il ne devait plus revenir.

Au début de la seconde campagne de Cochinchine le « Monge » avait rallié le commandant en chef. Il fit partie de la division du contre-amiral Page qui était chargée de faire tomber les obstacles accumulés par les Annamites sur les bords de la rivière au-delà de Saïgon, pendant que l'amiral Charner attaquait les lignes de Ki-Hoa. Le contre-amiral Page donna à Bourdais le commandement du corps de débarquement. Il fallut improviser cette troupe car les bâtiments avaient déjà fourni leurs pelotons de débarquement. A la tête de ces hommes, Bourdais, par de hardis coups de main, enleva plusieurs positions difficiles.

#### LA PRISE DE MYTHO

Après avoir conquis le centre militaire, l'amiral Charner voulut se rendre maître de Mytho qui était le centre commercial. Il était, en plus,

commandant le Cambodge et les routes aboutissant à ce fleuve, un point stratégique important... Il fallait donc, à tout prix, s'en emparer, mais la route de terre était coupée par de nombreux cours d'eau dont les ponts avaient été détruits ; sur plusieurs points on rencontrait des terrains marécageux et, d'autre part, on recherchait du côté de la mer, une passe qui pouvait conduire du large à Mytho.

Restaient les voies fluviales. Un arroyo, dit de la Poste, que les canonnières devaient franchir pour être en position de battre la citadelle de Mytho, était obstrué par de nombreux et solides barrages défendus par des forts.

L'amiral Charner prescrivit au commandant du « Monge », le capitaine de frégate Bourdais, de pénétrer dans cet arroyo ; l'amiral mettait sous les ordres de cet officier supérieur : la canonnière « La Mitraille » et les canonnières en fer 18 et 31, capitaines Duval, Peyron et de Mauduit-Duplessix ; trois compagnies de débarquement, formant un effectif de trois cents hommes, commandées par les lieutenants de vaisseau de Lamotterouge, Prouhet et Hanès, un faible détachement d'infanterie espagnole et un obusier de montagne servi par des matelots. La division opérant dans l'arroyo de la Poste fut promptement renforcée par la canonnière « L'Alarme », les canonnières en fer 16, 20 et 22, capitaines Souze, Béhic, Gougéard et Salmon. Le commandant Bourdais mit son guidon sur la canonnière 18. En quelques jours, cette division se frayait un passage à travers six barrages et réduisait au silence les trois forts qui les protégeaient.

L'expédition devenant chaque jour plus importante, le commandement en fut confié au premier aide de camp de l'amiral Charner, le capitaine de vaisseau Le Coursault du Quilio. Les canonnières continuèrent leur route, se frayant, par un travail opiniâtre, un passage à travers les barrages. Le 9, vers 11 heures du soir, deux brûlots furent signalés ; les enseignes de vaisseau Joucla et Besnard, se portant rapidement à leur rencontre parvinrent à les détourner. Le 10 avril les canonnières 31, 22 et 16 ayant à leur tête la canonnière 18 que montait le commandant Bourdais, s'avançaient avec précautions, cherchant un fort que l'on savait exister mais dont la position exacte n'était pas connue. Arrivée à l'ouvert d'un coude très brusque que faisait l'arroyo, la canonnière 18 aperçut devant elle, à une distance d'environ quatre cents mètres, le fort en question auquel elle envoya un coup de canon. Les Annamites, prévenus de l'approche des canonnières étaient à leurs pièces, ce qui leur permit de riposter immédiatement. Le commandant Bourdais fut tué et un homme de l'équipage blessé : les canonnières 18, 31 et 22 démolirent le fort à coups de canon et mirent en fuite ses défenseurs. La mort du commandant Bourdais causa les plus vifs regrets dans le corps expéditionnaire et en particulier dans la Marine. Ce brillant officier mourait au moment où la division navale, dont il commandait l'avant-garde, avait rempli la partie la plus pénible de sa mission ; il n'existait plus de barrages et la route était par conséquent libre jusqu'à Mytho. Le capitaine de frégate Desvaux prit le commandement des canonnières.

Le commandant Bourdais avait quarante ans. Homme de cœur, esprit distingué, caractère loyal, il a été enlevé au milieu d'une carrière déjà remarquable, glorieusement atteint sur le pont de son bâtiment tandis que s'obtenait le succès qu'il avait préparé. S.A.R. le prince de Joinville avait dit de lui : « C'est un jeune officier qui sert parfaitement. »

L'amiral Charner a honoré sa mémoire en ordonnant que le fort devant lequel il a trouvé la mort et où ses restes sont inhumés, serait appelé dorénavant le fort Bourdais.

L'acte de décès du commandant Bourdais fut dressé le jour même de sa mort (10 avril 1861), sur le rôle d'équipage de la canonnière 18, par le lieutenant de vaisseau de première classe : Louis François Peyron, capitaine

comptable, remplissant à bord les fonctions d'officier d'état civil, en vertu de l'article 86, livre I, Titre II, Chapitre IV du code Napoléon.

Les témoins étaient : François Malet, second maître mécanicien de première classe, âgé de 33 ans, remplissant à bord les fonctions de second, et Auguste Bergevin, matelot de troisième classe faisant fonction à bord de chef de timonerie, âgé de vingt et un ans.

★  
★★

#### LETTRE DU COMMANDANT RECULOUX

Division Navale de la Cochinchine

Saïgon, le 4 juillet 1899

Le capitaine de vaisseau Reculoux,  
chef de la Division Navale de Cochinchine,  
à Monsieur le Ministre de la Marine.

Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les restes mortels du commandant Bourdais ont été transférés, le 22 juin, à 7 heures du matin, du lieu qu'ils occupaient depuis la mort de cet officier supérieur, au cimetière de Mytho où un nouveau monument lui a été élevé.

Le développement pris par la ville de Mytho a fait que l'ancien monument se trouvait placé dans l'une des rues les plus fréquentées et a, par suite nécessité son transfert au cimetière dont il occupe la partie centrale.

J'ai envoyé, pour assister à la cérémonie, les deux canonnières « Caronade » et « Baïonnette » et le torpilleur n° 25.

J'avais chargé le plus ancien des commandants de ces bâtiments, M. le lieutenant de vaisseau Gibory, de me représenter.

Le clergé de Mytho ayant gracieusement offert de participer à la cérémonie, j'ai accepté en lui adressant mes remerciements.

J'avais prescrit que le cercueil fût porté par nos marins et il a été décidé sur les lieux, entre le Commandant d'Armes et le Résident, que les Européens seuls l'accompagneraient.

En fouillant l'ancienne tombe, on n'a retrouvé qu'un fragment de tibia et un autre fragment, que par sa structure, on suppose appartenir au crâne ; mais toute la terre avoisinant ces reliques a été mise avec elles dans un vaste cercueil de formes chinoises.

Nos officiers, ceux de la garnison, nos matelots et tous les résidents européens de la ville de Mytho ont assisté à cette cérémonie.

Les pavillons de nos navires ont été mis en berne pendant sa durée.

Un nouvel hommage a pu être rendu à la mémoire d'un des nôtres mort au Champ d'honneur. »

★  
★★

L'année dernière, les 10 et 11 mars 1962, un autre hommage fut rendu au commandant Bourdais, cette fois par sa ville natale en présence de ses descendants, M. le général Bourdais, M<sup>me</sup> et M. Jacques Bourdais. Et c'est par un extrait du discours de M. Lucien Huet, maire de Saint-Servan, conseiller général, membre de notre Société, que je terminerai cette courte biographie :

Mon Général, Madame, Monsieur,

« S'il a fallu attendre un siècle après son héroïque sacrifice pour que le nom du capitaine de frégate Edme Adrien Bourdais, votre illustre parent, soit enfin honoré par sa ville natale, ce sera l'honneur de notre Conseil

Municipal d'avoir comblé cette grave lacune, d'avoir réparé cet oubli.

Mais ce sera aussi pour nous, désormais, un honneur que d'avoir reçu à l'occasion de cette réparation, les descendants de ce héros.

Répondant à notre invitation, vous êtes venus, en toute cordialité, vous joindre à nous pour fêter cette gloire nationale dont vous gardiez, dans le sein de votre famille, le souvenir précieux. Nous vous en remercions sincèrement.

La Marine Nationale qui, elle, n'oublie par ses glorieux enfants, avait déjà, par deux fois, glorifié la mémoire du commandant Bourdais en donnant son nom à des navires destinés aux mers lointaines qui virent ses exploits.

Pour sa part, la ville de Saint-Servan a décidé de donner le nom du commandant Bourdais à une rue proche de celle où il vit le jour. Ainsi il se retrouvera en compagnie de nos grands marins illustres : les Magon, les Bouvet, les Tréhouart, les Duperré, et de Surcouf, mort à Saint-Servan en sa propriété de Riancourt, sept ans après la naissance de Bourdais. Quant à l'amiral Protet, né comme lui à Saint-Servan dans cette même rue des Bas-Sablons, il fut de douze ans son aîné. Par une coïncidence étrange, ils acquirent leurs grades successifs au même âge, et Protet mourut comme lui au combat sur le pont de son navire, un an, presque jour pour jour après la mort de Bourdais.

Et par delà la mort, leur destin continue parallèle puisque la Marine Nationale a également donné le nom de Protet à un aviso escorteur de la même série qui sera mis à l'eau dans quelques jours à Lorient.

Lorsque nous aurons, après 17 ans, effacé dans notre hôtel de ville, les derniers vestiges de la guerre, nous pensons bien que le commandant Bourdais dont nous possédons maintenant l'image, grâce à vous mon Général, aura sa place dans notre Salle d'honneur entre cette pléiade d'amiraux célèbres et le docte Monseigneur Duchesne et la bonne Jeanne Jugan. Ainsi, mon Général, justice et honneur seront rendus, dans son pays natal, à l'une de ses gloires les plus pures, à l'un de ses plus braves enfants. Et dans votre paisible retraite parisienne où vous vivez au milieu de ses souvenirs, avec vos enfants, vous saurez désormais que si votre parent illustre repose en terre lointaine, sa mémoire sera précieusement gardée dans ce nid de marins qui fut son berceau. »

Antoine Dos,  
*Président de l'Association François Duine*  
(Séance du 21 octobre 1963).